ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 863-20040511

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 36 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens résidant du Comté de Johnson.

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que nous parents utilisateurs des services de garde de différentes écoles du comté de Johnson, nous opposons vivement à l'augmentation des frais de garde en milieu scolaire, de 2 $ par jour, par enfant.

L'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons au ministre de l'Éducation et au gouvernement qu'il représente, de revenir sur cette décision et ainsi annuler ce qui, pour nous les parents, n'est qu'une double taxation.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Claude Boucher

Claude Boucher, député de Johnson

2004-05-04

Date

Le 20 avril 2004

Moi, Isabelle Grenier

parent utilisateur du service de garde de l'École La Chanterelle m'oppose vivement à l'augmentation des frais de garde en milieu scolaire, de 2 $ par jour, par enfant et demande au ministre Pierre Reid et au gouvernement qu'il représente, de revenir sur cette décision et ainsi annuler ce qui, pour nous les parents, n'est qu'une double taxation.

Et je signe, Isabelle Grenier